



VILLERS FAUCON / SAINTE EMILIE

BULLETIN COMMUNAL N°5

JUILLET 2015

Chers Administrés,

Bulletin n°5 de l'été et des vacances pour tous, qui annonce les festivités à venir : le 14 juillet, la fête locale, mais aussi les derniers événements qui seront développés dans les pages suivantes.

Restant à l'écoute de nos administrés, nous espérons qu'il vous apportera de précieux renseignements et n'oubliez pas, Madame le Maire et son équipe restent à votre disposition.



Le conseil municipal s'est réuni le 29 mai 2015 et le 23 juin 2015 afin de délibérer sur :

Ordre du jour du 29 mai 2015 :

- Avancement de grade et mise à jour du tableau des effectifs.
- Délibération pour dossier de subvention IDEAL (Conseil Départemental) pour travaux d'accessibilité de bâtiments communaux, à savoir l'école et la salle polyvalente.
- Location logement 10, Place Notre Dame, N°1.
- Désignation d'un nouveau membre du syndicat SIAEP Haute Cologne, de la commission d'appels d'offres et de la FDE 80.
- Décision modificative : avance de l'agence de l'Eau transformée en subvention.
- Questions diverses.

Ordre du jour du 23 juin 2015 :

- Répartition du FPIC (Fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales) au titre de l'exercice 2015.

I) Avancement de grade et mise à jour du tableau des effectifs :

La montée en échelon d'un agent a pour objectif de valoriser et de reconnaître le travail de l'agent concerné.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette délibération.

II) Délibération pour dossier de subvention IDEAL (Conseil Départemental) pour travaux d'accessibilité de bâtiments communaux, à savoir l'école et la salle polyvalente :

En ce qui concerne le dossier IDEAL, nous avons la possibilité d'obtenir des fonds pour les travaux d'accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux devraient débuter en 2016.

La demande de fonds a été faite auprès du Conseil Départemental dans le cadre des dossiers IDEAL pour l'école et la salle polyvalente.

III) Location du logement communal 10, Place Notre Dame, N°1 :

Le conseil municipal fixe le montant du loyer pour le logement n°1 à 467€ mensuel. A ce montant s'ajoute 10€ de charges locatives communes et une provision sur charges pour l'entretien de la chaudière.

Ce logement reste vacant à l'heure actuelle. Pour toute demande ou information complémentaire, merci de vous adresser à la mairie.

IV) Décision modificative : Avance de l'agence de l'Eau transformée en subvention :

Madame le Maire fait part au conseil municipal que l'avance est transformée en subvention accordée par l'agence de l'Eau Artois Picardie (convention 68278, tranche 1 des travaux d'assainissement pour un montant de 160 740€).

V) Questions diverses :

L'école :

La rentrée scolaire de septembre 2015 se fera avec 2 classes à 4 niveaux, avec Monsieur ENGLING Frédéric nommé, et l'ATSEM Madame ODELOT Delphine pour les maternelles jusqu'au CP, et Madame HOMBERT Martine et la nomination d'un professeur stagiaire pour les CE1 jusqu'au CM2.

L'Association Inter-Fête :

Le prix de location du chapiteau passera de 250€ à 300€.

Nous mettons à disposition les toilettes de la salle polyvalente. Aucune location de toilettes mobiles.

Comptant sur la responsabilité de chacun pour les garder propres.

L'école de musique :

Nous laissons à la disposition de l'école de musique d'Epehy les cuisines de la salle des fêtes durant une semaine.



Evénements récents :

L'école :

Revenons brièvement sur ce sujet, nous savons en effet que pour l'année scolaire 2015-2016, vu l'effectif, l'école fonctionnera en 2 classes de 4 niveaux, conservant cantine, garderie et l'organisation des temps d'activités périscolaires. A noter que nous reprenons pour la rentrée 2015, les animatrices de Vacances Plurielles qui ont fait un excellent travail auprès des enfants cette année. Nous continuons également l'initiation à l'anglais avec Madame LEROY Béatrice mais nous ne reprenons pas Madame GASDON Mélanie, animatrice sportive, afin d'apporter du changement dans les activités proposées.

Pour l'année scolaire 2016-2017, nous étudions différentes possibilités, des discussions sont en cours avec les communes voisines pour un éventuel RPC (Regroupement Pédagogique Communal) pour l'avenir de notre école.

Les informations vous seront communiquées au fur et à mesure de leur avancement.

La commission scolaire motivée et active encouragée par Madame le Maire, reste à votre écoute pour toutes vos questions, n'hésitez pas !

Centre aéré :

Comme les années précédentes, Vacances Plurielles, Madame le Maire et l'équipe municipale proposent un accueil de loisirs aux enfants de la commune qui ont entre 3 et 16 ans, du lundi 6 juillet au vendredi 7 août 2015.

De très nombreuses activités leur seront proposées du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, cantine possible le midi.

Pour plus de renseignements ou s'inscrire, contacter Aurélie au 06.86.76.30.55.



L'été des élèves :

- Voyages de classes des élèves :

Vendredi 5 juin 2015, les enfants des classes de maternelle se sont rendus à la ferme pédagogique de Besmé pour une journée riche en découverte.

Lundi 15 juin 2015, les plus grands (cycle 2 et 3) ont découvert le musée d'Albert et les sites historiques pour enrichir leurs connaissances sur la guerre 14-18 et profiter d'une dernière sortie tous ensemble avant la fin de l'année scolaire.



- Le spectacle de fin d'année des enfants du samedi 27 juin 2015 :

Comme chaque année, les élèves de l'école ont présenté leur spectacle de fin d'année. Dans une bonne ambiance, les enfants ont su ravir leurs spectateurs.





- Les événements sportifs du lundi 29 juin 2015 au parc de jeux :

Rencontre sportive sous forme de tournoi organisée par le Club de football d'Epehy.
Bon après-midi sous le soleil, bonne ambiance et un goûter pour récompense.



- Remise du 1^{er} prix pour un concours national :

Mardi 30 juin 2015, c'est avec une grande fierté que les élèves de la classe de CP-CE1 de Madame HOMBERT ont reçu le 1^{er} prix du premier concours national sur le thème des bienfaits du sommeil organisé par la Ligue contre le cancer. Toutes les écoles primaires de France ont été invitées à participer à ce grand concours.

Cette récompense leur a été remise par Monsieur Jean-Pierre VIENOT, président du comité départemental de la Ligue contre le cancer et Madame Marie NOIRET, bénévole.

C'est entouré de leurs parents, de la commission scolaire et bien sûr de Madame HOMBERT que les élèves se sont vus recevoir des petits cadeaux et un chèque de 100€ pour l'école.

Bravo à eux, nous les félicitons.



Nos aînés :

Pour terminer joyusement la saison du Club des aînés, jeudi 2 juillet 2015, un buffet froid a été offert aux adhérents et leur conjoint. Madame le Maire est venue honorer ce bon moment.

La reprise des activités du club se fera début août.

Petit clin d'œil :

- un réfrigérateur moderne et conséquent a été installé dans la salle polyvalente pour votre confort. Il a été inauguré par les aînés ce jeudi 2.

Cérémonies diverses :

Des commémorations du souvenir se sont déroulées les 8 mai, 8 juin et 18 juin 2015, après un discours et la dépose d'une gerbe de fleurs au monument aux morts, Madame le Maire et l'équipe municipale ont invité l'Association des Anciens Combattants ainsi que les administrés au vin d'honneur.



Les orages du 5 juin 2015 :

A la suite de fortes chaleurs, un orage d'une rare violence s'est abattue sur notre village. La pluie sans discontinuer pendant environ deux heures accompagnée de grêle et de vent violent a transformé les rues du village en torrent, des coulées de boue laissant des maisons, des caves et des jardins envahis par les eaux.

Les habitants du village mobilisés, ont apporté une aide précieuse à Madame le Maire et son équipe municipale.

Chacun soucieux de la bonne santé de son voisin, a permis qu'il n'y ait aucun blessé, rassurant, écopant si besoin et surtout constatant les dégâts matériels à l'aide de photographies et de films pour permettre aux assurances de faire leur travail.

Merci à tous ces bénévoles, également à Monsieur Piermant d'être intervenu gracieusement avec ses engins de nettoyage.

Espérons que nous ne revivons pas un tel événement dans l'avenir et souhaitons bon courage aux personnes touchées (caves inondées, chaudières et matériels endommagés, murs effondrés, cultures et jardins ravagés).



Chorale :

Pour célébrer la fête de la musique, deux chorales, celle de Proville « La clef des champs » et celle d'Épehy « Le Chœur de Sophie », sont venues interpréter des chants de variété française dans l'église du village.

Le cadre et la sonorité du lieu ont permis une représentation agréable aux oreilles des spectateurs venus nombreux.

Le public a offert à ces deux chorales un accueil chaleureux et Madame le Maire et la municipalité le pot de l'amitié.

« Joyeuse fête de la musique » à réitérer.

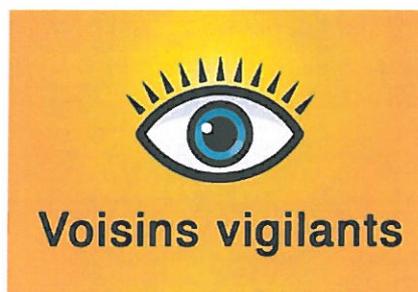


FLASH INFO :

- Voisins vigilants :

A l'heure des départs en vacances, le risque de cambriolage reste important. Restons vigilants.

Des comportements simples s'imposent : surveiller les allées et venues d'inconnus et prévenir la gendarmerie en cas de doutes.



- Recensement :

Les jeunes de 16 ans révolus doivent se présenter au secrétariat de mairie pour se faire recenser.

- Fidèles compagnons :

Chaque propriétaire de chien en a la responsabilité. Il est de notre devoir de respecter nos voisins en limitant autant que possible leurs aboiements et leur divagation qui est d'ailleurs interdite, rappelons-le.

Par ailleurs, en ce qui concerne nos amis les chats, les stériliser reste un geste simple et responsable, sans gravité et évite leur prolifération.



- Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

Depuis le 1^{er} juillet 2015, s'est mis en place le nouveau dispositif de tiers-payant intégral pour les bénéficiaires de l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS), qui auront souscrit à l'un des contrat agréés par le Ministère de la Santé.

Suis-je concerné(e) ?

Oui, si mes revenus mensuels* sont compris :

entre 721€ et 973€ par mois (foyer d'une personne)	entre 974€ et 1459€ par mois (foyer de deux personnes)	entre 1460€ et 1751€ par mois (foyer de trois personnes)
---	---	---

Si mes revenus sont inférieurs à ces montants, je peux bénéficier de la CMU-Complémentaire
* Plafonds applicables en Métropole

L'ACS, qu'est-ce que c'est ?

Un chèque pour m'aider
à payer une complémentaire santé

Moins de 16 ans	de 16 à 49 ans	de 50 à 59 ans	60 ans et plus
100 €/an	200 €/an	350 €/an	550 €/an

Des offres de complémentaires santé, qui ont été spécialement
sélectionnées pour moi pour leur bon rapport qualité/prix

Pour plus d'informations, vous rapprocher du secrétariat de mairie.

- Agence Postale Communale :

Nous vous rappelons qu'une agence postale communale a ouvert ses portes. De nombreux services postaux et financiers sont à votre disposition. Elle est ouverte :

- le lundi de 14h30 à 18h30
- le mardi de 08h30 à 12h00
- le jeudi de 08h30 à 12h00
- le vendredi de 09h00 à 13h00.

De plus, nous vous informons qu'elle sera fermée du 18 juillet au 2 août 2015 inclus pour congés.



- Assainissement :

RAPPEL : Pour la troisième tranche (rues Morgambière et du Château), après le mois d'octobre 2015 les particuliers ne pourront plus prétendre à la subvention de l'Agence de l'Eau pour leurs travaux.

Pour les particuliers de la quatrième tranche (rues du Quartier Latin, Marie Fourré, de Certemont, de Saulcourt et place Notre Dame), la taxe communale d'assainissement s'appliquera à partir de mois d'octobre 2015. Cette taxe sera de 40€ de part fixe et de 1€ par m³ consommé pour les personnes raccordées et le double pour les personnes non raccordées.

Avertissement : Il a été constaté des débits anormaux sur le relevé du compteur flux d'eau usée lors d'épisodes pluvieux. Il apparaît dès lors que des particuliers ont branché leur réseau d'eau pluviale à l'assainissement.

Outre le fait que cela est interdit, la commune fait face au risque de saturer les fosses de pompage voire même de connaître des débordements et de mettre en péril le fonctionnement de la station.

La conséquence pourrait être une panne générale dans la commune avec tous les déboires que vous pouvez imaginer.

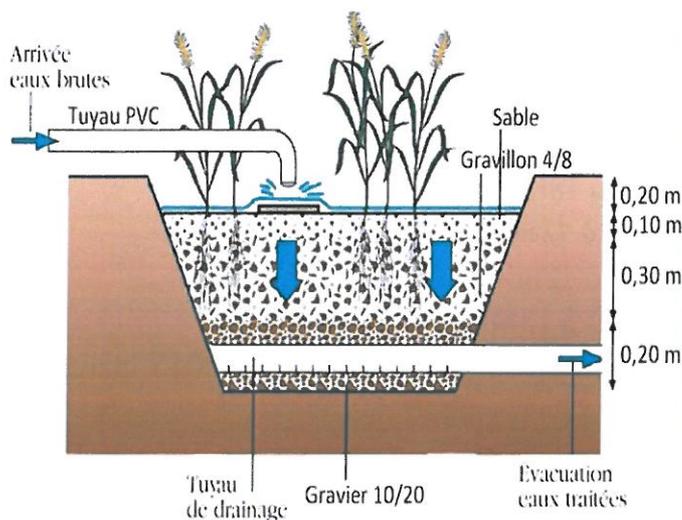
Il est rappelé que l'introduction d'eau de ruissellement notamment de toiture est interdite dans le réseau d'assainissement collectif. Ceci est préjudiciable au bon fonctionnement de notre réseau.

Le manque de civilité d'une minorité conduit invariablement à des dérèglements fonctionnels, des risques et des surcoûts pour la majorité des utilisateurs.

Des contrôles des flux d'eaux aux boîtes vont être mis en place avec des mesures coercitives et financières pour les infractions constatées.

De plus, la conformité des raccordements initialement délivrée pourrait être remise en cause.

Merci de votre compréhension.



- Programme des festivités des 13 et 14 juillet 2015 :

FÊTE NATIONALE 2015

VILLERS-FAUCON, 13 et 14 JUILLET

LE 13 JUILLET

21H00 Retraite aux flambeaux. Distribution des lampions et torches devant la salle des fêtes.
22h00 Bal gratuit à la salle des fêtes avec sono FIESTA 80.

LE 14 JUILLET

10H00 Concours de tir à la carabine organisé par l'Association des Anciens Elèves sous le préau de la cour des écoles.
14H00 Tombola du Club des Aînés à la salle polyvalente. Buvette et vente de pâtisseries.

14H30 Exposition de vélos fleuris, place de l'église.
15H00 Nombreux jeux sur la place de l'église (jeu des tartines, « chamboule-tout », pêche miracle pour les tout-petits, course à l'eau, tirs au but...)

18H00 Distribution des prix des concours de tirs et vélos fleuris, Remise de récompenses aux futurs collégiens, Vin d'honneur sous le préau de l'école.

Mairie de Villers-Faucon 03 22 86 65 07
pour plus d'informations

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

De 15H00 à 18H00

Maquillage gratuit des enfants

Clôture des jeux par un lâcher géant de ballons

- Fête locale :

La fête locale aura lieu les 15, 16 et 17 août. Brocante (qui aura lieu le dimanche 16 août), animations, manèges, feu d'artifice ..., seront au rendez-vous. Toutes les informations en ce qui concerne les horaires vont seront distribuées en temps voulu sous forme d'affiche dans vos boîte aux lettres.

Espérons que la pluie nous épargnera cette année.

A bientôt pour ce bon moment, venez nombreux !!

Conclusion :

Le prochain bulletin communal sera publié début septembre. Il récapitulera entre autre les événements festifs de l'été (14 juillet et fête locale), leur bilan mais aussi les événements récents comme à l'accoutumée.

Sommes toujours prêts à recevoir vos suggestions, vos interrogations, n'hésitez pas.

Bonnes vacances à tous, bon été et bon courage à ceux qui travaillent.



Rédaction
Impression
Diffusion
Mairie de VILLERS-FAUCON.